

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1996)

Rubrik: Résultats financiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte de résultats d'entreprise

Pour les CFF, l'année 1996 a été – sur le plan financier également – particulièrement animée. Le compte de résultats d'entreprise se solde par un déficit de 292,6 MFr, les produits s'inscrivant à 6 766,9 MFr et les charges à 7 059,5 MFr. Le déficit est inférieur de 203,1 MFr à celui de l'an dernier, mais il dépasse de 29,9 MFr le budget. Les prestations des pouvoirs publics ont reculé de

5,7% (Confédération 12,9%). Le résultat est marqué dans une mesure déterminante par la situation conjoncturelle et par les problèmes de recettes qui en découlent principalement dans le trafic marchandises. Seuls les efforts rigoureux en matière d'économies et les premières répercussions du train de mesures décidé en 1996 ont permis d'éviter un résultat encore plus mauvais que celui de l'exercice

précédent. L'amortissement d'engagements des CFF vis-à-vis de leur caisse de pensions par la réévaluation de biens-fonds a sensiblement soulagé les comptes de 1996. Sans cette opération, le déficit se serait élevé à 415,6 MFr.

Réduit aux postes principaux, le compte de résultats d'entreprise se présente comme il suit.

1

Compte de résultats d'entreprise

Produits

	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Définition comptes 96/95 MFr	Définition comptes 96/95 %
Trafic voyageurs	1 578,4	1 697,3	1 575,1	- 3,3	- 0,2
Trafic marchandises	1 032,7	1 077,0	932,7	- 100,0	- 9,7
Prestations d'exploitation	133,3	131,9	114,4	- 18,9	- 14,2
Accès de tiers à l'infrastructure	4,1	3,2	4,9	0,8	19,5
Indemnités compensatrices	818,2	814,0	816,3	- 1,9	- 0,2
– Trafic voyageurs régional: Confédération	693,0	516,0	494,3	- 198,7	- 28,7
– Trafic voyageurs régional: Cantons et tiers	15,2	188,0	212,0	196,8	.
– Ferroulage	110,0	110,0	110,0	—	—
Total produits de transport	3 566,7	3 723,4	3 443,4	- 123,3	- 3,5
Rendement locatif des biens-fonds	216,5	236,6	225,4	8,9	4,1
Produits accessoires	487,8	488,3	440,9	- 46,9	- 9,6
Prestations propres pour le compte des investissements	311,5	330,0	318,2	6,7	2,2
Prestations propres pour AlpTransit	8,1	9,0	9,5	1,4	17,3
Prestations pour ordres de magasin	76,8	78,0	74,7	- 2,1	- 2,7
Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 449,7	1 543,0	1 497,1	47,4	3,3
Forfait TVA 2,2% sur l'indemnité compensatrice	—	—	18,0	18,0	.
Prélèvements sur les réserves	19,8	—	73,6	53,8	.
Réévaluation des biens-fonds	—	—	583,7	583,7	.
Produits hors exploitation et extraordinaires	107,1	90,0	82,4	- 24,7	- 23,1
Total des produits	6 244,0	6 498,3	6 766,9	522,9	8,4

Charges

Charges de personnel	3 481,1	3 410,3	3 258,6	- 222,5	- 6,4
Dépenses de choses	1 277,8	1 358,7	1 233,4	- 44,4	- 3,5
Amortissements	846,4	841,0	883,4	37,0	4,4
Intérêts	675,9	760,5	691,0	15,1	2,2
Investissements non activables	286,2	320,0	241,3	- 44,9	- 15,7
Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	—	—	—	—	—
Constitution de provisions	82,3	1,0	52,0	- 30,3	- 36,8
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	27,4	46,0	54,4	27,0	98,5
Amortissement de la créance CPS	—	—	583,7	583,7	.
Charges hors exploitation et extraordinaires	62,6	23,5	61,7	- 0,9	- 1,4
Total des charges	6 739,7	6 761,0	7 059,5	319,8	4,7
Déficit	495,7	262,7	292,6	- 203,1	- 41,0

Tant les produits (+522,9 MFr, soit 8,4%) que les charges (+319,8 MFr, soit 4,7%) sont plus élevés qu'en 1995. Les éléments déterminants de cette évolution sont, pour les charges, l'amortissement de la dette envers la CPS due à l'incorporation d'allocations de renchérissement et, pour les produits, la réévaluation

de certains biens-fonds à titre de compensation (583,7 MFr pour les deux opérations). Côté produits, une régression est constatée notamment dans le trafic marchandises et les produits accessoires. L'évolution des charges est marquée par un fort recul des charges de personnel (222,5 MFr, soit 6,4%), dû à une diminution notable

des mises à la retraite administrative et à la suppression de l'annuité de la dette envers la CPS. Une évolution favorable est constatée dans les dépenses de choses et les investissements non activables, alors que les amortissements et les intérêts font ressortir un accroissement des charges.

Produits

2	Produits de transport	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Déférence comptes 96/95 MFr	%
	Trafic voyageurs	1 578,4	1 697,3	1 575,1	- 3,3	- 0,2
	Trafic régional et d'agglomération	322,6	350,4	325,6	3,0	0,9
	Trafic longues distances Suisse	982,1	1 060,4	991,9	9,8	1,0
	Trafic international	269,2	286,5	257,6	- 11,6	- 4,3
	Trafics spéciaux	4,5	—	—	- 4,5	
	Trafic marchandises	1 032,7	1 077,0	932,7	- 100,0	- 9,7
	Cargo Rail Suisse	752,3	771,2	686,1	- 66,2	- 8,8
	Cargo Transit	263,7	293,6	232,4	- 31,3	- 11,9
	Autres (Cargo Service Centers)	16,7	12,2	14,2	- 2,5	- 15,0
	Prestations d'exploitation	133,3	131,9	114,4	- 18,9	- 14,2
	Pour les chemins de fer	123,8	125,5	107,4	- 16,4	- 13,2
	- Service commun	100,2	97,0	87,7	- 12,5	- 12,5
	- Service des trains et traction	20,2	24,3	15,2	- 5,0	- 24,8
	- Autres prestations d'exploitation	3,4	4,2	4,5	1,1	32,4
	Pour d'autres tiers	9,5	6,4	7,0	- 2,5	- 26,3
	- Service des trains et traction	4,1	6,2	6,7	2,6	63,4
	- Autres prestations d'exploitation	5,4	0,2	0,3	- 5,1	- 94,4
	Accès de tiers à l'infrastructure	4,1	3,2	4,9	0,8	19,5
	Trafic voyageurs	1,3	3,1	4,2	2,9	
	Trafic marchandises	0,1	—	0,1	—	
	Autres	2,7	0,1	0,6	- 2,1	- 77,8
	Indemnités compensatrices	818,2	814,0	816,3	- 1,9	- 0,2
	Trafic voyageurs régional: Confédération	693,0	516,0	494,3	- 198,7	- 28,7
	Trafic voyageurs régional: Cantons et tiers	15,2	188,0	212,0	196,8	
	Ferroulage	110,0	110,0	110,0	—	
	Total	3 566,7	3 723,4	3 443,4	- 123,3	- 3,5

Trafic voyageurs

En 1996, 256,3 millions de voyageurs ont été transportés, soit 1,2% de plus que l'année précédente. Les prestations kilométriques ont en revanche reculé de 0,4% pour s'établir à 11662 millions de voyageurs-kilomètres. Ainsi, le rail a été utilisé plus souvent, mais sur des distances moyennes plus courtes.

Il a été possible de maintenir les produits, de 1575,1 MFr, en dépit de l'environnement difficile et de pertes de recettes consécutives à diverses sous-traitances (Bodensee AG, transit de nuit France-

Italie, DACH Hotelzug AG). Des efforts particuliers sur le marché et des offres spéciales ont permis d'enrayer la tendance négative due à la stagnation du tourisme suisse (morosité des consommateurs et croissance du chômage). La baisse des produits consécutifs à l'introduction de la TVA a certes pu être stoppée, mais non compensée.

Les produits des titres de transport du trafic régional et d'agglomération font ressortir un léger accroissement (3 MFr, soit 0,9%). Une évolution positive est surtout constatée dans les zones communautaires.

Le «Trafic longues distances Suisse» a évolué de manière semblable (+1%). Alors que l'abonnement général a enregistré une forte augmentation (13%), le nombre des abonnements demi-prix a reculé de 4%.

La baisse des recettes s'est poursuivie dans le «Trafic international» (4,3%). Comme en 1995, elle est due à la récession économique, au cours élevé du franc suisse, qui s'est infléchi seulement vers la fin de l'année, à la dérégulation des prix du trafic aérien vers les destinations d'outre-mer, ainsi qu'à la perte de recettes consécutives aux secteurs d'activité sous-traités.

Trafic marchandises

Comparativement à l'exercice précédent, les CFF ont dû enregistrer une baisse des tonnages et des produits. Les tonnages ont reculé de 3,2 millions de tonnes (6,8%), les produits régressant même de 100 MFr (9,7%) à la suite de l'effritement des prix. C'est pourquoi la situation délicate du marché et de la concurrence a requis, outre des efforts de vente particuliers, des mesures dans le secteur des coûts. Dans ce contexte, l'on a veillé à ne pas diminuer les prestations efficaces pour la clientèle et à offrir des solutions adaptées aux besoins du client pour les prestations de mise en place et d'enlèvement des wagons.

Dans le secteur d'activité Cargo Rail, il a été possible d'accroître les transports d'huiles minérales (production intérieure plus importante), de matériaux d'excavation (gros chantiers) et de betteraves à sucre. Des diminutions sont surtout constatées dans les secteurs de la construction et de la sidérurgie (gravier, ciment, acier, etc.) et dans les transports militaires (réforme de l'armée). De plus, la pression renforcée de la concurrence dans le

secteur des colis postaux a entraîné des reports de trafic notables sur la route.

En raison de la situation conjoncturelle défavorable, de la poursuite de la libéralisation ainsi que de la surproduction constatée dans toute l'Europe dans la sidérurgie, la pression de la concurrence et la chute des prix se sont encore accrues. Dans le trafic combiné, il a été possible de maintenir les chiffres de 1995. La lutte ruineuse dans le domaine des prix ainsi que la concurrence de l'autoroute du Brenner ont eu des répercussions négatives.

Dans les autres produits, le recul par rapport à l'année précédente est dû à la sous-traitance du CSC de Bâle. En dépit de la persistance des surcapacités de la surface d'entreposage offerte, les autres centres de services Cargo ont pu relever leurs recettes.

des recettes pour les gares communes (rationalisations, résiliation de la communauté de la gare de triage de Bâle par la SNCF) et à la dissolution du TEN-POOL.

Indemnité pour les prestations en faveur de l'économie générale

Les indemnités compensatrices du trafic voyageurs régional ont été versées pour la première fois sur la base de la révision de la Loi sur les chemins de fer. Celle-ci prévoit une participation plus importante des Cantons, ce qui a entraîné en 1996 un déplacement de près de 200 MFr des indemnités à la charge des Cantons, la part de la Confédération se montant encore à 494,3 MFr. Les Cantons et les tiers ont versé des contributions de 212 MFr. La Confédération a payé 110 MFr au titre des prestations commandées pour le ferroulage.

Prestations d'exploitation

Comparativement à 1995, les prestations d'exploitation font ressortir une baisse des produits de 18,9 MFr (14,2%), qui s'inscrivent à 114,4 MFr, due à un recul

3 Rendement locatif des biens-fonds	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Différence comptes 96/95 MFr	%
Loyers fixes	72,9	77,8	74,1	1,2	1,6
Loyers basés sur le chiffre d'affaires	115,0	122,6	120,4	5,4	4,7
Rentes de droits de superficie	20,9	22,2	22,3	1,4	6,7
Autres loyers	7,7	14,0	8,6	0,9	11,7
Total	216,5	236,6	225,4	8,9	4,1

En dépit de la pression de la concurrence et d'un portefeuille apuré, le rendement locatif des biens-fonds s'est accru de 8,9 MFr (4,1%) pour s'établir à 225,4 MFr.

L'indemnité pour la publicité de tiers dans les gares ainsi que plusieurs nouveaux contrats de location et de droit de superficie ont contribué à cette augmentation.

4 Produits accessoires	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Déférence comptes 96/95 MFr	%
Personnel détaché	46,3	48,3	39,5	- 6,8	- 14,7
CDS SA	35,7	32,8	24,0	- 11,7	- 32,8
Etzelwerk AG	2,7	2,6	2,2	- 0,5	- 18,5
Caisse-maladie du personnel CFF	4,4	8,0	4,1	- 0,3	- 6,8
Autres détachés	3,5	4,9	9,2	5,7	.
Prestations de service pour des tiers	40,1	34,6	37,5	- 2,6	- 6,5
Service d'agence de la CNA	5,4	4,7	3,4	- 2,0	- 37,0
Gérances	4,0	3,1	4,8	0,8	20,0
Prestations en informatique	9,5	10,1	10,5	1,0	10,5
Travaux de décompte et de contrôle	4,0	4,2	4,5	0,5	12,5
Service médical	3,1	2,4	2,5	- 0,6	- 19,4
Autres prestations de service	14,1	10,1	11,8	- 2,3	- 16,3
Entretien et investissements pour des tiers	42,9	58,1	37,4	- 5,5	- 12,8
Locations	29,0	30,8	27,1	- 1,9	- 6,6
Véhicules	22,3	23,7	20,9	- 1,4	- 6,3
Diverses locations	6,7	7,1	6,2	- 0,5	- 7,5
Ventes d'énergie	103,2	109,2	93,2	- 10,0	- 9,7
Change	29,9	29,0	31,2	1,3	4,3
Provisions, commissions	35,2	35,1	38,9	3,7	10,5
Ventes d'imprimés et de matériel	30,4	35,4	32,2	1,8	5,9
Divers produits	130,8	107,8	103,9	- 26,9	- 20,6
Taxes	7,5	6,5	8,8	1,3	17,3
Produits financiers	7,8	19,0	14,7	6,9	88,5
Produits d'installations supprimées	60,8	32,8	23,9	- 36,9	- 60,7
Participations aux frais, contributions	25,3	11,8	21,6	- 3,7	- 14,6
Autres produits	29,4	37,7	34,9	5,5	18,7
Total	487,8	488,3	440,9	- 46,9	- 9,6

Les produits accessoires sont inférieurs de 46,9 MFr (9,6%) à ceux de l'exercice précédent. La plus forte diminution (36,9 MFr, soit 60,7%) est enregistrée dans les produits d'installations supprimées. En 1995, outre l'apurement général du portefeuille, deux objets importants ont été vendus («Röntgenareal» à Zurich et un bien-fonds à Manno). Une importante baisse des produits est également constatée dans les détachements (-6,8 MFr ou 14,7%) et dans les ventes d'énergie (-10 MFr, soit 9,7%). La situation

économique délicate a incité CDS SA à réduire l'effectif du personnel détaché. Le recul des ventes d'énergie est dû à la réduction de la production d'énergie.

Dans les autres détachements, la cession de personnel à la Bodensee Schiffahrts AG et à d'autres entreprises a entraîné un accroissement des produits de 5,7 MFr.

5

Autres postes de produits

	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Définition des comptes 96/95 MFr	%
Prestations propres pour le compte des investissements	311,5	330,0	318,2	6,7	2,2
Prestations propres pour AlpTransit	8,1	9,0	9,5	1,4	17,3
Prestations pour ordres de magasin	76,8	78,0	74,7	- 2,1	- 2,7
Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 449,7	1 543,0	1 497,1	47,4	3,3
Forfait TVA de 2,2% sur l'indemnité compensatrice	—	—	18,0	18,0	.
Prélèvements sur les réserves	19,8	—	73,6	53,8	.
Réévaluation des biens-fonds	—	—	583,7	583,7	.
Produits hors exploitation et extraordinaires	107,1	90,0	82,4	- 24,7	- 23,1

Parallèlement au volume d'investissement plus important, les prestations propres pour le compte des investissements ont progressé de 6,7 MFr (2,2%) pour s'inscrire à 318,2 MFr. Les prestations propres pour les investissements d'AlpTransit, de 9,5 MFr, se sont accrues de 1,4 MFr (17,3%).

Les prestations débitées au compte de résultats de l'infrastructure se sont élevées à 1527,9 MFr (montant brut). Après déduction de 63 MFr afin d'éviter une double imputation de la Confédération au titre de l'indemnité compensatrice pour le ferroutage, il subsiste une charge nette de 1464,9 MFr, à laquelle s'ajoute le nouveau forfait TVA de 2,2% (32,2 MFr). Le produit en faveur des CFF se monte donc à 1497,1 MFr.

D'une année à l'autre, les prestations pour ordres de magasin ont reculé de 2,1 MFr pour s'établir à 74,7 MFr.

L'article «Forfait TVA 2,2% sur l'indemnité compensatrice», de 18 MFr, figure séparément, étant donné qu'il n'était pas inscrit au budget au titre de l'indemnité compensatrice.

Les réserves constituées en 1995 afin de couvrir les dépenses pour CDS SA et DACH AG ont pu être dissoutes en bonne partie, étant donné que les amortissements requis ont été inscrits aux comptes de 1996. Un suivi strict et des mesures ciblées ont permis de

réduire le nombre de jours de congé, de vacances et de compensation non retirés par le personnel, de sorte qu'il a été possible de dissoudre 10 MFr dans les réserves. Une somme de 4,9 MFr a été prélevée, au titre de compensation de la prime de la nouvelle assurance responsabilité civile d'entreprise, sur la réserve pour la couverture de gros dommages.

Le train de mesures prévu au budget de 1997, visant à améliorer le résultat de l'entreprise, prévoit l'amortissement, à fin 1996, de la dette des CFF envers la caisse de pensions et de secours (CPS) résultant de l'incorporation de l'allocation de renchérissement dans les rentes. Au 31 décembre 1996, cette dette s'élevait à 583,7 MFr. Une réévaluation correspondante de biens-fonds a permis d'amortir cette dette et de faire figurer le montant dans les produits. Le bien-fondé des réserves latentes pour la réévaluation a été examiné et reconnu par la maison Infraconsult AG, proposée par l'organe de révision externe.

Les produits hors exploitation et extraordinaires reculent de 24,7 MFr (23,1%) surtout en raison des paiements compensatoires uniques de la SNCF dans le cadre de la résiliation du contrat de communauté de la gare de triage de Bâle (30,7 MFr), comptabilisés dans l'exercice 1995. En revanche, l'évolution positive des

cours du change a permis de réaliser des produits supplémentaires de 6,3 MFr (75,9%) pour la trésorerie, ce poste s'inscrivant à 14,6 MFr.

Charges

6 Charges de personnel	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Déférence comptes 96/95 MFr	%
Traitements	2 338,2	2 328,5	2 328,9	- 9,3	- 0,4
Traitements, allocation de renchérissement comprise	2 364,0	2 358,2	2 351,3	- 12,7	- 0,5
Autres éléments des traitements	2,4	3,8	2,5	0,1	4,2
A déduire: participations de tiers	- 28,2	- 33,5	- 24,9	3,3	11,7
Allocations et indemnités	287,5	294,4	288,2	0,7	0,2
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	126,5	125,2	123,1	- 3,4	- 2,7
Allocations pour enfants	59,8	58,8	60,3	0,5	0,8
Gratifications pour ancianeté de service	8,3	8,3	6,0	- 2,3	- 27,7
Indemnités pour service du dimanche	29,6	33,0	32,6	3,0	10,1
Indemnités pour service irrégulier	5,9	6,0	6,2	0,3	5,1
Indemnités pour service de nuit	47,0	51,3	48,7	1,7	3,6
Autres allocations et indemnités	10,4	11,8	11,3	0,9	8,7
Contributions aux assurances du personnel	410,5	406,9	400,9	- 9,6	- 2,3
Caisse de pensions et de secours (contributions périodiques)	129,8	128,9	128,7	- 1,1	- 0,8
Contributions à l'AVS/AI/APG/AC	163,4	168,0	162,3	- 1,1	- 0,7
Contributions à l'assurance-accidents	73,7	69,1	69,7	4,0	5,4
Contributions à la caisse de pensions et de secours (versements uniques)	56,8	53,5	56,9	0,1	0,2
Autres contributions	0,3	0,2	0,2	- 0,1	- 33,3
A déduire: Participation du personnel à l'assurance ANP	- 13,5	- 12,8	- 16,9	3,4	- 25,2
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	444,9	380,5	240,6	- 204,3	- 45,9
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique de la CPS	193,4	156,0	194,0	0,6	0,3
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS	111,5	159,5	23,4	- 88,1	- 79,0
Mises à la retraite administrative	140,0	65,0	23,2	- 116,8	- 83,4
Total	3 481,1	3 410,3	3 258,6	- 222,5	- 6,4

La part des charges de personnel à l'ensemble des charges du compte de résultats d'entreprise est passée de 51,7% en 1995 à 46,2% en 1996.

trêmement élevée de l'effectif du personnel comparativement au compte 1995 ressortent du tableau ci-après.

Les raisons essentielles ainsi que la justification de la réduction ex-

		MFr
Diminution de l'effectif	948 collaborateurs	- 65,7
– personnel permanent	– 806	
– personnel en formation	– 120	
– auxiliaires	– 22	
Réserve mathématique pour le personnel mis à la retraite administrative (moins de collaborateurs mis à la retraite administrative)		- 116,8
Compensation du renchérissement (0,8%)		+ 23,5
Rétribution moyenne plus élevée par collaborateur Augmentations ordinaires et extraordinaires des salaires, déplacement des effectifs au sein des classes de salaire		+ 21,0
Indemnités pour service du dimanche, de nuit et irrégulier Inscription au débit de la période comptable «Mois de paiement» au lieu du mois de fourniture de la prestation (L'exercice 1995 ne comprenait que 11 mois.)		+ 8,2
Assurance accidents – Cotisations CNA inférieures	- 3,7	
– Participation plus élevée du personnel aux cotisations ANP	- 3,5	- 7,2
Versements complémentaires pour les assurances du personnel – Suppression des annuités	- 111,5	
– Intérêt de 4% sur la dette de l'annuité 1996	+ 23,4	- 88,1
Divers		+ 2,6
Total		- 222,5

Au 31 décembre 1996, les engagements des CFF à amortir envers la CPS s'élevaient à 583,7 MFr. Cette dette a été entièrement amortie dans le cadre des mesures visant à améliorer le compte de résultats d'entreprise, proposées

dans le budget de 1997. A titre de compensation, plusieurs biens-fonds ont été réévalués pour la même somme à l'actif du bilan (inscription de réserves latentes à l'actif du bilan). Ces mesures entraînent la suppression intégrale

des annuités. Une part d'intérêt de 23,4 MFr était encore due pour 1996, de sorte que l'économie nette par rapport à 1995 s'est élevée à 88,1 MFr.

	MFr	MFr
Produits procurés par la réévaluation des biens-fonds CFF		583,7
Charges occasionnées par l'amortissement de l'engagement des CFF envers la CPS		
- Engagement résultant de l'incorporation des allocations de renchérissement 1984–1986 et 1988–1994	547,3	
- Engagement résultant de l'incorporation des allocations de renchérissement au 1.1.1986		61,0
- Part du revenu de la fortune CPS 1996 (Conformément aux statuts, le produit de l'intérêt qui dépasse 4% est affecté au financement de l'incorporation des allocations de renchérissement.)	– 24,6	
Total		583,7

La diminution de 151,7 MFr (4,4%) comparativement au budget est due à la réduction de l'effectif de personnel, à la baisse du nombre de mises à la retraite administrative et à la suppression de l'annuité.

L'effectif moyen, de 32581 personnes en 1996, était inférieur de 577 unités (458 pour le personnel permanent et auxiliaire, 119 pour le personnel en formation) aux chiffres du budget de 1996.

9 Dépenses de choses	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Déférence comptes 96/95 MFr	%
Matières	326,0	334,4	312,7	- 13,3	- 4,1
Prestations de tiers pour l'entretien	176,3	187,4	164,6	- 11,7	- 6,6
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	199,2	213,6	179,9	- 19,3	- 9,7
Prestations d'exploitation	113,8	123,1	103,8	- 10,0	- 8,8
Renforts de personnel	46,3	50,5	41,0	- 5,3	- 11,4
Provisions	39,1	40,0	35,1	- 4,0	- 10,2
Fermages et locations	132,6	137,2	133,7	1,1	0,8
Biens-fonds	14,1	13,9	11,9	- 2,2	- 15,6
Véhicules sur rails	106,7	112,4	110,3	3,6	3,4
Autres	11,8	10,9	11,5	- 0,3	- 2,5
Energie fournie par des tiers	228,9	237,3	229,4	0,5	0,2
Courant de traction	176,8	186,6	176,6	- 0,2	- 0,1
Autres	52,1	50,7	52,8	0,7	1,3
Assurances et dommages-intérêts	34,3	25,4	30,4	- 3,9	- 11,4
Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	34,3	36,4	35,6	1,3	3,8
Indemnités pour voyages de service	13,7	15,1	14,7	1,0	7,3
Indemnités de déplacement	18,8	19,2	19,2	0,4	2,1
Autres	1,8	2,1	1,7	- 0,1	- 5,6
Honoraires	36,9	40,2	30,2	- 6,7	- 18,2
Diverses prestations de tiers	109,3	146,8	116,9	7,6	7,0
Impôts, taxes et droits	30,4	32,0	30,3	- 0,1	- 0,3
Taxes postales, bancaires, téléphoniques, ports	19,8	25,1	19,1	- 0,7	- 3,5
Imprimés, annonces	16,1	22,1	14,1	- 2,0	- 12,4
Contributions et indemnités	17,2	34,1	25,9	8,7	50,6
Autres	25,8	33,5	27,5	1,7	6,6
Total	1 277,8	1 358,7	1 233,4	- 44,4	- 3,5

Dans le cadre d'un examen des dépenses de choses au printemps 1996, celles-ci ont été ramenées à 1281,2 MFr (réduction de 78 MFr comparativement au budget). Une politique très restrictive en matière de dépenses a permis d'obtenir un montant encore inférieur de 47,8 MFr au budget remanié.

Au titre des matières, qui se sont élevées à 312,7 MFr, la diminution de 13,3 MFr (4,1 %) par rapport à 1995 est essentiellement due à une politique d'entretien plus efficace des véhicules. En revanche, dans les prestations de tiers

(-11,7 MFr, soit 6,6 %), la réduction de l'entretien des installations fixes a eu une importance prépondérante. Les prestations d'exploitation et de vente ont reculé de 19,3 MFr (9,7 %), s'inscrivant à 179,9 MFr. Cette régression est surtout consécutive à la diminution des prestations dans les gares frontière, due à la baisse de trafic (surtout vers l'Italie). Des mesures d'économie strictes ont été ordonnées pour les honoraires (-6,7 MFr, soit 18,2 %).

10

Amortissements

	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Différence comptes 96/95 MFr	Différence comptes 96/95 %
Amortissements des immobilisations	829,9	835,0	819,3	- 10,6	- 1,3
Installations ferroviaires	460,3	463,0	445,7	- 14,6	- 3,2
Usines électriques / ateliers	54,4	57,0	55,8	1,4	2,6
Véhicules	315,2	315,0	317,8	2,6	0,8
Amortissements des fonds de roulement	16,5	6,0	64,1	47,6	.
Total	846,4	841,0	883,4	37,0	4,4

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,2% (taux moyen) des valeurs de construction ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. A la fin de 1995, le volume des immobilisations dépassait de 821 MFr le montant inscrit un an auparavant, entraînant un accroissement des amortissements ordinaires de 26 MFr. Etant donné

qu'en contre-partie, les amortissements des valeurs résiduelles ont reculé de 34,9 MFr (75,9%), s'établissant à 11,1 MFr, les amortissements nets des installations ont été inférieurs de 10,6 MFr.

Les amortissements des fonds de roulement ont progressé de 47,6 MFr pour s'inscrire à 64,1 MFr. Cette augmentation est surtout

due au besoin accru d'amortissement pour CDS SA, DACH Hotelzug AG et pour les créances envers les voyageurs sans titre de transport valable.

11

Intérêts

	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Différence comptes 96/95 MFr	Différence comptes 96/95 %
Intérêts des engagements à long terme	592,9	655,2	614,4	21,5	3,6
Prêts de la Confédération	346,4	390,3	384,9	38,5	11,1
Prêts de la CPS	233,5	249,9	216,4	- 17,1	- 7,3
Autres prêts	13,0	15,0	13,1	0,1	0,8
Intérêts des engagements à court terme	83,0	105,3	76,6	- 6,4	- 7,7
Total	675,9	760,5	691,0	15,1	2,2

En dépit d'un taux moyen inférieur de 0,3% par rapport à l'exercice précédent, les intérêts des engagements à long terme se sont accrûs de 21,5 MFr (3,6%), s'inscrivant à 614,4 MFr. En raison d'une levée de fonds de 840 MFr à la Confédération à la fin de 1995, les intérêts des prêts de la Confé-

dération ont progressé de 38,5 MFr pour s'établir à 384,9 MFr. En revanche, malgré un prêt de 300 MFr contracté à la fin de 1995, les intérêts des prêts de la CPS, de 216,4 MFr, ont reculé de 17,1 MFr.

Les intérêts des engagements à court terme ont diminué de

6,4 MFr (7,7%), s'établissant à 76,6 MFr. Cette baisse est surtout due à une réduction des taux d'intérêt de la caisse d'épargne du personnel.

Autres postes de charges

	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Déférence comptes 96/95 MFr	%
Investissements non activables	286,2	320,0	241,3	- 44,9	- 15,7
Constitution de réserves	82,3	1,0	52,0	- 30,3	- 36,8
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	27,4	46,0	54,4	27,0	98,5
Amortissement de la créance CPS	—	—	583,7	583,7	.
Charges hors exploitation et extraordinaires	62,6	23,5	61,7	- 0,9	- 1,4

Les investissements non activables comprennent la part des ouvrages achevés qui ne constitue aucune augmentation de valeur. Ils sont sujets à de fortes variations d'une année à l'autre. Les charges qui résultent d'éléments non activables diffèrent en fonction du type et de l'étendue des investissements décomptés. Ainsi, en dépit d'un accroissement de 268 MFr du volume brut des investissements, les investissements non activables ont reculé de 44,9 MFr (15,7%) pour s'inscrire à 241,3 MFr.

La constitution de réserves a été sensiblement moindre qu'en 1995. Celles-ci ont régressé de 30,3 MFr (36,8%), s'établissant à 52 MFr. Des réserves de 32,2 MFr ont été créées pour CDS SA. La créance de la TVA, encore ouverte, sur les titres de transport (délimitation 1994/1995) a requis une nouvelle réserve de 8 MFr. Des réserves de 5 MFr ont été constituées pour les rentes responsabilité civile et supplémentaires, et de 6,8 MFr pour différents postes de moindre importance (créances douteuses et irrécupérables, notamment).

La réduction proportionnelle de l'impôt préalable (TVA) pour les subventions est remplacée par une forfaitisation. Les contributions des pouvoirs publics sont grevées d'un impôt forfaitaire de 2,2% qui doit être versé à l'AFC. Le forfait de 1996, calculé sur la prestation pour l'infrastructure et sur les indemnités compensatrices, s'élève à 50,2 MFr. A ce montant s'ajoute la réduction de l'impôt préalable (4,2 MFr) sur les opérations au bénéfice d'une pseudo-franchise,

notamment les locations et les opérations de change.

Le train de mesures 1997 visant à améliorer le résultat de l'entreprise prévoit l'amortissement, à fin 1996, de la dette des CFF envers la CPS qui résulte de l'incorporation de l'allocation de renchérissement dans les rentes. Au 31 décembre 1996, cette dette s'élevait à 583,7 MFr, montant qui figure au titre des charges dans les comptes et qui est compensé par une réévaluation correspondante de biens-fonds.

Eléments extraordinaires des comptes de 1996

Comme pour l'exercice précédent, les comptes de 1996 des CFF sont marqués par des éléments extraordinaires qui ont influencé le résultat d'une manière déterminante. Le compte de résultats d'entreprise se solde par un déficit de 292,6 MFr. Le résultat est ainsi plus favorable de 203,1 MFr (41%) que celui de 1995, toutefois seulement grâce aux répercussions de la réévaluation de biens-fonds (inscription de réserves latentes à l'actif du bilan) à titre de compensation pour l'amortissement de la dette envers la CPS. Sans cette mesure, le déficit s'élèverait à 415,6 MFr.

Détail des éléments extraordinaires des comptes de 1996

· **L'inclusion des allocations de renchérissement** dans les rentes de la CPS requiert chaque fois une augmentation de la réserve mathématique. Les CFF portent ce rappel à l'actif du bilan et l'amortissent les années suivantes par des annuités de 120 à 150 MFr. A la fin de 1996, ces engagements envers la CPS s'élevaient à 583,7 MFr. Une réévaluation correspondante de biens-fonds a permis d'amortir cette dette des CFF envers la CPS, ce qui a entraîné un dégrèvement égal à l'annuité (sans les intérêts) de 136 MFr. Le bien-fondé des réserves latentes pour la réévaluation a été examiné et reconnu par la maison Infraconsult AG, proposée par l'organe de révision externe.

· Des charges nettement inférieures au titre des **mises à la retraite administrative** (1995=140 MFr, 1996=23,2 MFr) ont permis de réduire de 41,8 MFr les charges de personnel inscrites au budget.

· La question en suspens portant sur la **réduction de l'impôt préalable (TVA)** a été traitée par un groupe de travail institué par le Conseil fédéral, composé de représentants de l'AFC, de l'AFF, de l'OFT et des CFF. Le résultat pré-

voit le maintien de la réglementation actuelle, aux termes de laquelle les subventions et les contributions des pouvoirs publics ne sont pas imposables, la déduction de l'impôt préalable étant en revanche proportionnellement réduite. L'introduction d'un débit forfaitaire de 2,2% sur les subventions et les contributions des pouvoirs publics a permis de trouver une solution réalisable pour l'application de la réduction de l'impôt préalable. Dans le secteur des transports publics, cette réduction (forfait) est reconnue comme charge et prise en considération de manière correspondante dans les subventions et les contributions des pouvoirs publics. Les CFF et les autres transports publics sont ainsi dégrevés. Les mêmes montants sont dus par les CFF à l'AFC. Le compte est donc équilibré, en d'autres termes, la forfaitisation est une opération blanche pour les CFF.

Dans les comptes des CFF de 1996, le forfait inclus dans l'infrastructure s'élève à 32,2 MFr. Pour l'indemnité compensatrice, il n'a pas été possible d'inclure la forfaitisation, étant donné que le montant de l'indemnité était inscrit au budget sans les 2,2%. De ce fait, l'avoir de 18 MFr figure séparément dans les produits. Les charges des comptes de 1996 comprennent, sans possibilité de contrefacturation, 4,2 MFr au titre de réductions de l'impôt préalable résultant d'opérations au bénéfice d'une pseudo-franchise pour les locations, les opérations de change, etc., ainsi que 1,2 MFr provenant de réductions de l'impôt préalable consécutives à des contributions dans le compte des investissements.

Pour 1996, cette nouvelle réglementation procure une amélioration financière de 34,2 MFr par rapport à l'exercice précédent.

· Une réduction massive opérée en 1996 dans les jours de repos, de vacances et de compensation non

compensés par le personnel a permis de diminuer de 10 MFr la **réserve** correspondante.

· La **DACH Hotelzug AG** grève encore de 2,7 MFr (montant net) les comptes de 1996 (17,5 MFr en 1995) au titre de l'amortissement de créances. Selon une estimation actuelle, le solde de la réserve, de 5,2 MFr, devrait permettre de couvrir d'éventuels risques qui subsisteraient pour cette participation.

· La **CDS SA** a occasionné aux CFF, en 1996 également, des dépenses extraordinaires qui grèvent les comptes annuels d'un montant total net de 42,7 MFr (60,5 MFr en 1995). En 1996, une somme de 44,7 MFr a été prélevée sur les réserves constituées dans l'exercice précédent, un amortissement de 55,2 MFr a été effectué, et des nouvelles réserves ont été créées pour 32,2 MFr. A fin 1996, les réserves existantes pour des créances et des participations s'élèvent à 35,9 MFr. Selon une estimation actuelle, ce montant est suffisant pour liquider définitivement, au cours du prochain exercice, les créances encore ouvertes. Après de longues et délicates négociations, les CFF ont vendu leur participation CDS SA au 31 octobre 1996 aux partenaires de Transvision.

Le tableau ci-après, établi sous forme de calcul d'approximation, présente l'évolution des coûts et des produits aux CFF pour l'exercice comptable comparativement aux années précédentes, corrections de valeur de Cargo Domicile comprises.

13	Calcul d'approximation	1994 MFr	1994 MFr	1995 MFr	1995 MFr	1996 MFr	1996 MFr
1. Produits							
Cargo Domicile	96,7						
Cargo Rail		32,5		29,7			
Personnel détaché		35,7		24,0			
Loyer des centres régionaux		5,1		5,6			
Autres		15,1					
Total des produits	↳	96,7	↳	88,4	↳	59,3	
2. Coûts							
Personnel Cargo Domicile	120,0						
Personnel détaché		40,0		26,4			
Traction	69,3		45,0		29,7		
Amortissement, intérêts	14,7		5,0		5,0		
Envois en service		3,0		3,0			
Autres	12,0		12,0		2,0		
Total des coûts	↳	216,0	↳	105,0	↳	66,1	
3. Résultat opérationnel du produit		- 119,3		- 16,6		- 6,8	
4. Corrections de valeur			- 60,5				
Constitution de provisions							
Dissolution de provisions				44,7			
Amortissement de créances				- 55,2			
Assainissement du bilan au 31.10.1996				- 32,2			
Total des corrections de valeur			↳	- 60,5	↳	- 42,7	
5. Résultat global du produit		- 119,3		- 77,1		- 49,5	
6. Amélioration par rapport à l'exercice précédent				42,2		27,6	

Compte de résultats de l'infrastructure

Aux termes du mandat de prestations 1987, prorogé jusqu'à la fin de 1997 au plus tard, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien

de l'infrastructure. Les dépenses annuelles doivent faire l'objet d'un compte séparé, en conformité des dispositions de l'art. 15,2^e alinéa de la LF sur les CFF.

	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Déférence comptes 96/95 MFr	%
Charges					
Amortissements	416,0	408,4	404,7	- 11,3	- 2,7
Intérêts	407,3	443,7	406,4	- 0,9	- 0,2
Entretien ordinaire	508,5	527,5	513,0	4,5	0,9
Investissements non activables	184,9	230,4	203,8	18,9	10,2
Total brut	1 516,7	1 610,0	1 527,9	11,2	0,7
Double imputation du ferroulage	- 65,0	- 67,0	- 63,0	2,0	3,1
Double imputation de l'indemnité compensatrice ZVV	- 2,0	—	—	2,0	.
Total net	1 449,7	1 543,0	1 464,9	15,2	1,0
Forfaitisation de l'impôt préalable 2,2%	—	—	32,2	32,2	.
Total des charges CRI	1 449,7	1 543,0	1 497,1	47,4	3,3
Produits					
Contributions des CFF	—	—	—	—	—
Prestations de la Confédération	1 449,7	1 543,0	1 497,1	47,4	3,3
Total	1 449,7	1 543,0	1 497,1	47,4	3,3

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés, sur la base des valeurs immobilisées de l'infrastructure, directement selon les données du compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part des fonds de tiers consacrée aux investissements dans l'infrastructure. L'entretien ordinaire ressort des

ordres d'entretien tels qu'ils figurent dans le système comptable interne, et les investissements non activables résultant d'ordres d'investissement correspondent à la part sans augmentation de valeur des objets achevés dans le domaine de l'infrastructure.

L'ensemble des dépenses s'élève à 1527,9 MFr. De cette somme, pour éviter une double imputation de la Confédération, 63 MFr sont déduits au titre des parts de l'infrastructure qui figurent dans l'indemnité compensatrice pour le ferroulage, basée sur une couverture intégrale des coûts (art. 35 OCFF). En revanche, le compte est grevé de 32,2 MFr pour le forfait de 2,2% qui remplace la réduction de l'impôt préalable (TVA). Les

dépenses nettes à la charge de la Confédération s'élèvent ainsi à 1497,1 MFr.

Alors que les amortissements ont reculé de 11,3 MFr (2,7%) par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 404,7 MFr, les intérêts sont restés au niveau de 1995. Grâce à un management rigoureux des coûts, l'entretien ordinaire n'a subi qu'une légère augmentation (0,9%). D'une année à l'autre, les investissements non activables se sont accrus de 10,2%, restant toutefois sensiblement inférieurs aux prévisions.

La situation financière des CFF ne leur permet pas de verser une contribution aux prestations pour l'infrastructure.

Compte des investissements

Pour 1996, le Conseil fédéral a plafonné le volume ordinaire des investissements à 1581 MFr nets. Compte tenu des contributions de tiers devisées à 108,7 MFr, il en est résulté un volume brut des investissements de 1689,7 MFr. Ce montant du budget a été relevé de 660,3 MFr, le total s'inscrivant à 2350 MFr, en faveur de certains projets (notamment Rail 2000, biens-fonds pour des projets ultérieurs, couloirs ferroviaires, protec-

tion antibruit pour le couloir ferroviaire CFF, commercialisations).

Les dépenses brutes de 1895,9 MFr figurant au compte sont supérieures de 81,5 MFr (4,5%) à celles de 1995 et inférieures de 454,1 MFr (19,3%) au budget. La part brute des investissements ordinaires s'élève à 1521,9 MFr, dont 1418,3 MFr à la charge des CFF. Le solde (103,6 MFr) est couvert par des

contributions de tiers et des produits divers. La différence en moins par rapport à la consigne de 1581 MFr est donc de 162,7 MFr (10,3%).

Les dépenses pour les autres investissements sont restées de 297,5 MFr en deçà du budget. Les variations se répartissent ainsi.

Rail 2000	- 140,9	MFr
Acquisition de terrains	- 54,2	MFr
Couloir ferroviaire au St-Gothard	- 9,2	MFr
Couloir ferroviaire au Lötschberg	- 26,1	MFr
Protection antibruit pour le couloir ferroviaire CFF	- 15,9	MFr
Commercialisations	- 15,6	MFr
Réduction de la déduction de l'impôt préalable (TVA)	- 35,7	MFr
Autres	+ 0,1	MFr

Le financement des dépenses brutes de 1895,9 MFr se présente comme il suit.

Amortissements	819,3	MFr	43,2 %
Investissements non activables	241,3	MFr	12,7 %
Contributions de tiers et produits divers	115,5	MFr	6,1 %
Fonds d'emprunts à long terme (prêts de la Confédération et de la CPS)	719,8	MFr	38,0 %

15

Nature des produits et des charges	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Défaut de paiement	Différence comptes 96/95 MFr	%
Charges						
Dépenses de choses	1 468,6	1 980,0	1 573,4	104,8	7,1	
Matières	256,2	315,5	244,5	- 11,7	- 4,6	
Prestations de tiers	1 042,0	1 423,3	1 123,8	81,8	7,9	
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	92,4	127,3	111,4	19,0	20,6	
Autres dépenses de choses	78,0	113,9	93,7	15,7	20,1	
Prestations propres	311,5	330,0	318,2	6,7	2,2	
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	34,3	40,0	4,3	- 30,0	- 87,5	
Total	1 814,4	2 350,0	1 895,9	81,5	4,5	
Produits						
Produits accessoires	107,5	108,7	115,5	8,0	7,4	
Contributions de tiers *	88,9	108,7	80,0	- 8,9	- 10,0	
Divers produits	18,6	—	35,5	16,9	90,9	
Investissements à la charge des CFF	1 706,9	2 241,3	1 780,4	73,5	4,3	
Total	1 814,4	2 350,0	1 895,9	81,5	4,5	
* dont contributions						
- RER zurichois Canton de Zurich	37,0	36,2	52,5			
- RER bernois Ville de Berne	3,0	2,0	2,0			
	19,0	9,3	—			

Les produits accessoires se sont accrus de 8 MFr (7,4%) d'une année à l'autre, et de 6,8 MFr (6,3%) par rapport au budget. Les contributions du Canton de Zurich et de la Ville de Berne pour leurs

RER s'élèvent à 54,5 MFr, ce qui équivaut à 68,1% de toutes les contributions de tiers.

16

Compte des investissements par groupes d'immobilisations (montants bruts)	Compte 95 MFr	Budget 96 MFr	Compte 96 MFr	Défaut de paiement	Différence comptes 96/95 MFr	%
Immeubles et installations	1 410,6	1 811,9	1 417,9	7,3	0,5	
Installations ferroviaires	1 303,6	1 693,5	1 336,1	32,5	2,5	
Usines électriques	84,2	85,2	57,5	- 26,7	- 31,7	
Ateliers	22,8	33,2	24,3	1,5	6,6	
Véhicules	369,5	498,1	473,7	104,2	28,2	
Véhicules moteurs	272,3	238,9	305,1	32,8	12,0	
Voitures	80,9	228,7	145,0	64,1	79,2	
Wagons (y compris wagons de service)	11,3	28,5	19,5	8,2	72,6	
Véhicules routiers	5,0	2,0	4,1	- 0,9	- 18,0	
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	34,3	40,0	4,3	- 30,0	- 87,5	
Total	1 814,4	2 350,0	1 895,9	81,5	4,5	

Les dépenses pour les installations ferroviaires sont restées de 357,4 MFr (21,1 %) en deçà des prévisions, dont 118,9 MFr en raison d'adjudications plus avantageuses, de l'absence de décisions d'approbation des plans ainsi que de l'ouverture retardée des chantiers.

Pour les projets hors budget ordinaire, les mêmes raisons ainsi que des problèmes géologiques au

tunnel de l'Adler et l'abandon de l'intention d'acquérir des terrains pour les grands projets ont généré des dépenses inférieures de 238,5 MFr.

Les dépenses nettes de 1227,8 MFr investies dans les installations ferroviaires (dépenses brutes 1336,1 MFr moins 108,3 MFr au titre des contributions de tiers et produits divers) ont été affectées aux travaux suivants.

408,7 MFr	gares, bâtiments administratifs et de service
448,4 MFr	installations de la pleine voie (dont ligne du Grauholz 4 MFr, seconde voie Schüpfen–Lyss 14,2 MFr, seconde voie Vau Marcus–Gorgier-St-Aubin 23,3 MFr, seconde voie Onnens–Bonvillars–Vaumarcus 19,6 MFr, troisième voie Wankdorf (bifurcation)–Ostermundigen 6,4 MFr, mise à 4 voies Aarau–Rupperswil 5,3 MFr, nouvelle ligne Muttenz–Liestal 47,8 MFr, seconde voie Olten–Olten Hammer 3 MFr, nouvelle ligne Mattstetten–Rothrist 104,1 MFr, seconde voie Rotkreuz–Rotsee 4,7 MFr, seconde double voie Zürich HB–Thalwil 30,8 MFr, seconde voie Zürich Seebach–Zürich Affoltern 3,1 MFr, seconde voie Zürich Affoltern–Regensdorf–Watt 5,1 MFr et seconde double voie Dietikon–Killwangen–Spreitenbach 2,5 MFr)
241,8 MFr	renouvellement de voies et de branchements
19,3 MFr	petits travaux de complètement et de renouvellement
20,7 MFr	renouvellement de caténaires y c. dispositifs de commande
80,6 MFr	réalisation de projets informatiques
8,3 MFr	divers projets

Les dépenses pour les investissements dans le secteur des usines électriques sont inférieures de 27,7 MFr au budget, essentiellement en raison de retards dans les procédures d'approbation des plans et l'exécution des travaux.

Dans les ateliers, les dépenses en moins de 8,9 MFr comparativement au budget sont dues à des projets différés et à des adjudications plus avantageuses.

Les dépenses pour l'acquisition de nouveaux véhicules sont inférieures de 24,4 MFr au budget. Des modifications des programmes d'acquisition et de livraison ont entraîné des dépenses en plus et en moins pour certaines catégories de véhicules.

Les investissements se répartissent sur les types de véhicules ci-après.

119,8 MFr	véhicules RER
12,7 MFr	trains-navette
26,5 MFr	locomotives diesel
17,9 MFr	locomotives Re 465, couloir ferroviaire Lötschberg
32,8 MFr	réversibilisation de trains Intercity
11,6 MFr	voitures EuroCity
61,3 MFr	voitures de commandes Intercity
113,8 MFr	rames pendulaires Intercity
8,9 MFr	trains d'extinction et de sauvetage
37,3 MFr	voitures à deux niveaux IC 2000

Bilan

17

	Compte 95 MFr	Compte 96 MFr	Différence MFr
Actifs			
Immobilisations	15 468,7	16 740,8	1 272,1
Fonds de roulement	3 418,1	3 446,5	28,4
Actifs transitoires	452,1	944,9	492,8
Charges à amortir (dettes CPS)	547,3	—	— 547,3
Découvert du bilan	818,0	1 110,7	292,7
Total actifs	20 704,2	22 242,9	1 538,7
Passifs			
Fonds propres	3 000,0	3 000,0	—
Fonds de tiers	17 192,4	18 641,7	1 449,3
Engagements à long terme	12 596,9	14 086,5	1 489,6
Engagements à court terme	4 048,2	4 555,2	507,0
(dont fonds pour la couverture de gros dommages)	(41,8)	(37,0)	(— 4,8)
Engagements cumulés de la CPS	547,3	—	— 547,3
Passifs transitoires	511,8	601,2	89,4
Réserves pour la couverture de futurs déficits	—	—	—
Total passifs	20 704,2	22 242,9	1 538,7

Actifs

Au 31 décembre 1996, la somme inscrite au bilan s'établissait à 22242,9 MFr, ce qui dénote une hausse de 1538,7 MFr (7,4%).

La valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules ainsi que des participations a évolué comme

il suit, compte tenu des investissements et des suppressions d'installations.

18

	Compte 95 MFr	Compte 96 MFr	Différence MFr
Installations ferroviaires	13 913,9	15 292,1	1 378,2
Usines électriques	1 457,9	1 496,7	38,8
Ateliers	352,5	367,1	14,6
Véhicules	8 006,4	8 357,7	351,3
Biens-fonds pour des projets ultérieurs	271,2	258,7	- 12,5
Total des valeurs de construction ou d'acquisition	24 001,9	25 772,3	1 770,4
Déduction des amortissements cumulés	- 14 850,0	- 15 491,6	- 641,6
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules	9 151,9	10 280,7	1 128,8
en % des valeurs de construction ou d'acquisition	38,1	39,9	1,8
Ouvrages inachevés	6 034,1	6 170,2	136,1
Participations	282,7	289,9	7,2

Sur l'ensemble des valeurs de construction, soit 25 772,3 MFr, l'infrastructure représente 15,6 milliards de francs ou 60%. En raison de l'âge moyen élevé des installations, les valeurs de remplacement sont nettement supérieures aux valeurs d'acquisition.

La hausse de 1770,4 MFr des immobilisations résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées ainsi que de la réévaluation de biens-fonds à titre de compensation de l'amortissement de la dette envers la CPS (583,7 MFr). Déduction faite des amortissements cumulés (+641,6 MFr), la valeur au bilan est en progression de 1128,8 MFr. La valeur des travaux en cours s'est accrue de 136,1 MFr, s'inscrivant à 6170,2 MFr.

Les fonds de roulement ont augmenté de 28,4 MFr (0,8%) pour s'établir à 3446,5 MFr. L'on cons-

tate d'importantes modifications dans les avoirs en comptes de chèques postaux (+19,3 MFr), les avoirs en banque (+11,1 MFr), et les avoirs des clients (-50,6 MFr).

Les actifs transitoires, de 944,9 MFr, se sont accrus de 492,8 MFr surtout à la suite de délimitations dans le temps de l'Administration fédérale des finances.

Les charges à amortir sont supprimées consécutivement à l'amortissement de la dette envers la CPS.

Le découvert du bilan a progressé pour s'établir à 1110,7 MFr. L'augmentation par rapport à 1995 correspond au déficit de l'exercice, soit 292,7 MFr.

Passifs

D'une année à l'autre, les fonds de tiers se sont encore accrus de 1449,3 MFr, s'inscrivant à 18 641,7 MFr. La relation entre les fonds propres et les fonds de tiers

a continué de se détériorer, passant de 1:5,7 à 1:6,2.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit.

19	Compte 95 MFr	Compte 96 MFr	Différence MFr
Prêts de la Confédération	6 860,0	7 850,0	990,0
Prêts de la CPS	5 410,0	5 910,0	500,0
Autres prêts	326,9	326,5	- 0,4
Total	12 596,9	14 086,5	1 489,6

Les engagements à long terme sont constitués pour 55,7% de prêts de la Confédération, pour 42% de prêts de la CPS et pour 2,3% d'autres prêts. Les nouveaux prêts de la Confédération se sont élevés à 1100 MFr alors que 110 MFr ont été remboursés. Des avoirs en compte courant de la CPS de 500 MFr ont été convertis en prêts.

Les engagements à court terme ont augmenté de 507 MFr pour s'établir à 4555,2 MFr. Le besoin de fonds à court terme à l'Administration fédérale des finances a progressé de 80,2 MFr, s'inscrivant à 1126 MFr. Les engagements envers les institutions sociales, de 1834,5 MFr, se sont accrus de 111,6 MFr. En revanche, les obliga-

tions envers les fournisseurs sont passées à 387,1 MFr, diminuant de 74,3 MFr. Les autres engagements se sont élevés à 447 MFr, ce qui dénote une augmentation de 58 MFr, due surtout aux annuités d'amortissement et aux modifications de cours des devises de la location-vente de matériel roulant.

La conversion de la dette CPS consécutive à la réévaluation des biens-fonds a entraîné la suppression des engagements envers cette institution.

Flux financiers

20

	MFr	MFr
Origine des fonds		
– Autofinancement		
Cash-flow	– 292,6	
Déficit	883,4	
Amortissements	241,3	
Investissements non activables	52,0	
Constitution de réserves	– 73,6	
Dissolution de réserves	810,5	
– Apports de tiers		
Augmentation des engagements à long terme	1 489,6	
Augmentation des engagements à court terme	507,0	
Contributions de tiers aux investissements et produits divers sur les investissements	115,5	
Augmentation des passifs transitoires	89,4	2 201,5
		3 012,0
Affectation des fonds		
– Investissements		
Augmentation des valeurs immobilisées au compte des investissements de 1996	1 895,9	
– Augmentation des fonds de roulement	28,4	
– Augmentation des actifs transitoires	492,7	
– Diminution des engagements cumulés de la CPS jusqu'en 1995	547,3	
– Diminution des engagements cumulés de la CPS jusqu'en 1996	36,4	
– Augmentation des participations	7,2	
– Augmentation des installations	4,1	
		3 012,0